



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU JURA ALSACIEN

PROCES VERBAL

de la SÉANCE d'installation du CONSEIL de la COMMUNAUTE

du jeudi 17 avril 2008, salle de l'ancien tribunal 46 rue du Château 68480 FERRETTE

Sous la Présidence de M. Joseph GISSINGER, Président sortant.

Sous la Présidence de M. Dominique DIRRIG, Président élu.

Sont présents : 46 membres

Assistent également :
Mme Noëlle HAILLANT
Mme Claudine RUETSCH
Mme Fabienne VUSCHNER
M. Philippe CHUDANT

Presse : DNA/ALSACE

Le Président ouvre la séance ordinaire à 20 h 15.

L'ordre du jour a été arrêté comme suit :

- 1 – Installation du Conseil de la Communauté**
 - 2 – Election du Président**
 - 3 – Composition du Bureau**
 - 4 – Election du Bureau**
 - 5 – Désignation des représentants de la Communauté dans les organismes extérieurs**
 - 6 – Constitution de la Commission d'Appel d'Offres et du bureau d'adjudication**
-

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président accueille et salue les membres nouvellement élus. Ils félicitent les délégués pour leur élection au Conseil de Communauté. Afin de faciliter leur installation et leur permettre d'appréhender le plus rapidement possible la CCJA dans son ensemble il présente le livret de présentation de la CCJA qu'il leur a été remis.

1 – Installation du Conseil de la Communauté

Monsieur Joseph GISSINGER, Président sortant de la Communauté de Communes du Jura Alsacien a ouvert la séance et après appel nominal, a déclaré installés :

MM., Mmes,

Antoine ANTONY et Christiane BLONDE pour la commune de BENDORF
Adrien SCHOEFFEL et Jean-Pierre REY pour la commune de BETTLACH
Dominique GEYER et Laurent GUTZWILLER pour la commune de BIEDERTHAL
Dominique DIRRIG et Maurice MISLIN pour la commune de BOUXWILLER
Roger KOCHER et Bernard PRACHT pour la Commune de COURTAVON
Christian FUTTERER et Laurent MEYER pour la commune de DURLINSDORF
François COHENDET, André CUCHE et Daniel MUNCK, pour la commune de FERRETTE
Clément LIBIS et Serge MUNCH pour la commune de FISLIS
Michel LERCH et Daniel GREDER pour la commune de KIFFIS
André LEHMES et Agnès STIERLIN pour la commune de KOESTLACH
Joseph GISSINGER et Jean-Marie IRRLE pour la commune de LEVONCOURT
Claudine MULLER et Michel STARCK pour la commune de LIEBSDORF
Fernand ANTONY et Mathieu SCHMITT pour la commune de LIGSDORF
Agnès MULLER et Serge GAISSER pour la commune de LINSDORF
Bernard FANKHAUSER et Alain POINTET pour la commune de LUCELLE
Rémy HALM et Françoise HAAS pour la commune de LUTTER
Bernard ENDERLIN et Alain CASPAR pour la commune de MOERNACH
Dominique DIETLIN et Hubert HIRTZLIN pour la commune d'OBERLARG
André SCHERRER et Philippe WAHL pour la commune d'OLTINGUE
André SONTAG et Jean-Marc METZ pour la commune de RAEDERSDORF
Pierre BLIND et Yvan BLIND pour la commune de SONDESDORF
Jean-Pierre RUCKLIN et Stéphan HELL pour la commune de VIEUX-FERRETTE
Grégory KUGLER et Hubert UMBRECHT pour la commune de WINKEL
André LINDER et Jean-Pierre LEY pour la commune de WOLSCHWILLER

dans leurs fonctions de Délégués de la Communauté de Communes du Jura Alsacien.

2 – Election du Président

M. Jean-Pierre RUCKLIN, le plus âgé des membres du Conseil prend ensuite la présidence (article L 5211-9 du C.G.C.T).

Le Conseil a choisi M. Mathieu SCHMITT, le plus jeune comme secrétaire.

Le Président expose que l'article L.5211-2 du C.G.C.T. rend applicables au Président et aux membres de l'organe délibérant (essentiellement aux membres du Bureau) les dispositions relatives aux Maires et aux Adjoints non contraires aux dispositions particulières du titre du C.G.C.T. concernant les E.P.C.I.

Le Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, précise que le Conseil de la Communauté doit élire le Président et les Vice-Présidents parmi ses membres, au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages le plus âgé est proclamé élu.

Il est procédé à l'élection du Président. Pour les modalités du vote et le résultat il est renvoyé au Procès Verbal de l'installation du Conseil de la Communauté de Communes du Jura Alsacien et de l'élection du Président et des Vice-Présidents (joint au présent compte rendu).

M. Dominique DIRRIG ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

3 – Composition du bureau/Election du bureau

M. Dominique DIRRIG propose de procéder à l'élection des Vice-Présidents composant, avec le Président, le bureau de la CCJA.

Le Président a donné lecture de l'article L.5211.10 relatif notamment à la composition du Bureau. Le Conseil de la Communauté, conformément aux dispositions prévues à cet article, et vu l'article 8 des statuts de la Communauté de Communes du Jura Alsacien, après proposition du Président de fixer le nombre de Vice-Présidents à six.

Le Conseil de Communauté, ayant entendu les explications du Président, à l'unanimité

DECIDE de fixer le nombre de Vice-Présidents à six.

Pour les modalités du vote et le résultat il est renvoyé au Procès Verbal de l'installation du Conseil de la Communauté de Communes du Jura Alsacien et de l'élection du Président et des Vice-Présidents.

Résultats :

1 ^{er}	Vice-Président :	M. André SONTAG
2 ^{ème}	Vice-Présidente :	Mme Claudine MULLER
3 ^{ème}	Vice-Président :	M. Pierre BLIND
4 ^{ème}	Vice-Président :	M. André LEHMES
5 ^{ème}	Vice-Président :	M. Jean Pierre RUCKLIN
6 ^{ème}	Vice-Président :	M. François COHENDET

5 – Désignation des représentants de la Communauté dans les organismes extérieurs

Le Président fait état de la liste des organismes nécessitant une représentation de la CCJA.

Organisme ou Instance	Nombre de Représentants
SIVU pour le plan d'aménagement du Sundgau	D'office les 2 Délégués de chaque commune membre (pour FERRETTE, 2 Délégués parmi les trois siégeant au Conseil de Communauté)
Collège de FERRETTE	1 Délégué
Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation (PAIO)	Président de la CCJA d'office + 1 Délégué
Pays du Sundgau	<u>Conseil d'Administration</u> : Président de la CCJA d'office + 1 Délégué + 1 Suppléant du Délégué <u>Groupe d'Action Local (Leader+)</u> : 1 Délégué titulaire + 1 Délégué suppléant
Association Jeunesse Jura Alsacien (AJJA)	Président de la CCJA d'office + Vice-Président de la CCJA en charge de la Jeunesse d'office + 1 Délégué
Office de Tourisme du Jura Alsacien (OTJA)	6 Délégués
Centre Européen de Rencontres	1 Délégué
Organisme de Coopération Transfrontalière INFOBEST PALMRAIN	Président de la CCJA d'office

M. le Président propose de procéder à l'élection des représentants de la Communauté de Communes dans les organismes extérieurs. Il propose que le vote ait lieu au scrutin ordinaire, à main levée.

Le Conseil de Communauté, ayant entendu les explications du Président, à l'unanimité

ACCEPTE d'élire les représentants de la Communauté de Communes dans les organismes extérieurs au scrutin ordinaire.

Collège de FERRETTE :

M. le Président fait appel des candidats :

M. Hubert UMBRECHT et M. André LEHMES se déclarent candidats.

Il est procédé au vote, M. André LEHMES obtient 28 voix, M. Hubert UMBRECHT 19 voix, 2 abstentions.

M. André LEHMES est déclaré élu comme délégué représentant la CCJA au Collège de FERRETTE.

Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation (PAIO)

M. le Président fait appel des candidats :

Mme Claudine MULLER se déclare candidate.

Il est procédé au vote, Mme Claudine MULLER obtient l'unanimité des voix, elle est déclarée élue comme déléguée représentant la CCJA à la Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation du Sundgau.

Pays du Sundgau : Délégué titulaire représentant la CCJA au Conseil d'Administration du Pays du Sundgau.

M. le Président fait appel des candidats :

Mme Claudine MULLER se déclare candidate ainsi que M. Jean Marc METZ

Il est procédé au vote, Mme Claudine MULLER obtient 36 voix et M. Jean Marc METZ 13 voix.

Mme Claudine MULLER est déclarée élue comme déléguée titulaire représentant la CCJA au Conseil d'Administration du Pays du Sundgau.

Pays du Sundgau : Délégué suppléant représentant la CCJA au Conseil d'Administration du Pays du Sundgau.

M. le Président fait appel des candidats :

M. Jean Marc METZ se déclare candidat.

Il est procédé au vote, M. Jean Marc METZ obtient 49 voix. M. Jean Marc METZ est déclaré élu comme délégué suppléant représentant la CCJA au Conseil d'Administration du Pays du Sundgau.

Pays du Sundgau : Délégué représentant la CCJA au Groupe d'Action Local du Pays du Sundgau.

M. le Président fait appel des candidats :

M François COHENDET se déclare candidat.

Il est procédé au vote, M. François COHENDET obtient 49 voix, il est déclaré élu comme délégué représentant la CCJA au Groupe d'Action Local du Pays du Sundgau.

Pays du Sundgau : Délégué suppléant représentant la CCJA au Groupe d'Action Local du Pays du Sundgau.

M. le Président fait appel des candidats :

M. André SONTAG se déclare candidat.

Il est procédé au vote, M. André SONTAG obtient 49 voix, il est déclaré élu comme délégué suppléant représentant la CCJA au Groupe d'Action Local du Pays du Sundgau.

Association Jeunesse du Jura Alsacien : Délégué représentant la CCJA à l'AJJA.

M. le Président fait état de la candidature manuscrite présentée par M. Serge MUNCH absent ce soir.

M. le Président fait appel des candidats.

Il est procédé au vote, M. Serge MUNCH obtient 49 voix, il est déclaré élu comme délégué représentant la CCJA à l'Association Jeunesse du Jura Alsacien.

Office de Tourisme : Désignation de six délégués comme représentant la CCJA au Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme.

M. le Président fait appel des candidats :

M. André SCHERRER, M. André CUCHE, M. Jean-Pierre REY, Mme Françoise HASS, M. Michel STARCK, M. François COHENDET se déclarent candidats.

Il est procédé au vote, l'ensemble des candidats obtient 49 voix. Les six délégués sont déclarés élus comme représentants la CCJA au Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme.

Centre Européen de Rencontres de LUCELLE : Désignation d'un délégué comme représentant la CCJA au Conseil d'Administration du Centre Européen de Rencontres de LUCELLE .

M. le Président fait appel des candidats :

M. Jean-Marc METZ se déclare candidat.

Il est procédé au vote, M. Jean-Marc METZ obtient 49 voix. M. Jean-Marc METZ est déclaré élu comme délégué représentant la CCJA au Conseil d'Administration du Centre Européen de Rencontres de LUCELLE.

Le Conseil de Communauté, vu les différents suffrages exprimés lors des votes des représentants de la Communauté de Communes dans les organismes extérieurs.

DECLARE ELUS

SIVU pour le plan d'aménagement du Sundgau : d'office les 2 délégués de chaque commune membre et pour la commune de FERRETTE sont désignés M. François COHENDET et M. André CUCHE.

Collège de FERRETTE : M. André LEHMES est déclaré élu comme délégué représentant la CCJA au Collège de FERRETTE.

Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation (PAIO) : d'office le Président de la CCJA est représentant de la CCJA à la Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation du Sundgau.

Délégué représentant la CCJA à la Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation : Mme Claudine MULLER est déclarée élue comme représentante de la CCJA à la Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation du Sundgau.

Pays du Sundgau : d'office le Président de la CCJA est déclaré membre du Conseil d'Administration du Pays du Sundgau.

Délégué représentant la CCJA au Conseil d'Administration du Pays du Sundgau. Mme Claudine MULLER est déclarée élue comme déléguée représentant la CCJA au Conseil d'Administration du Pays du Sundgau.

Pays du Sundgau : Délégué suppléant représentant la CCJA au Conseil d'Administration du Pays du Sundgau. M. Jean-Marc METZ est déclaré élu comme délégué suppléant représentant la CCJA au Conseil d'Administration du Pays du Sundgau.

Pays du Sundgau : Délégué représentant la CCJA au Groupe d'Action Local du Pays du Sundgau. M. François COHENDET est déclaré élu comme délégué représentant la CCJA au Groupe d'Action Local du Pays du Sundgau.

Pays du Sundgau : Délégué suppléant représentant la CCJA au Groupe d'Action Local du Pays du Sundgau.

M. André SONTAG est déclaré élu comme délégué suppléant représentant la CCJA au Groupe d'Action Local du Pays du Sundgau.

Association Jeunesse du Jura Alsacien : d'office le Président de la CCJA est désigné membre représentant la CCJA à l'Association Jeunesse du Jura Alsacien.

Délégué représentant la CCJA à l'AJJA. M. Serge MUNCH est déclaré élu comme délégué représentant la CCJA à l'Association Jeunesse du Jura Alsacien.

Office de Tourisme : désignation de six délégués comme représentant la CCJA au Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme. M. André SCHERRER, M. André CUCHE, M. Jean-Pierre REY, Mme Françoise HASS, M. Michel STARCK, M. François COHENDET sont déclarés élus comme représentants la CCJA au Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme.

Centre Européen de Rencontres de LUCELLE : désignation d'un délégué comme représentant la CCJA au Conseil d'Administration du Centre Européen de Rencontres de LUCELLE. M. Jean-Marc METZ est déclaré élu comme délégué représentant la CCJA au Conseil d'Administration du Centre Européen de Rencontres de LUCELLE.

Organisme de Coopération Transfrontalière INFOBEST PALMRAIN : d'office le Président de la CCJA est déclaré membre de l'Organisme de Coopération Transfrontalière INFOBEST PALMRAIN.

6 – Constitution de la Commission d'Appel d'Offre

M. le Président fait appel des candidats titulaires :

M. André LEHMES, Mme Claudine MULLER, M. Philippe WAHL se déclarent candidats.

Il est procédé au vote, l'ensemble des candidats obtient 49 voix. Ils sont déclarés élus comme membres titulaires de la Commission d'Appel d'Offre.

M. le Président fait appel des candidats suppléants :

M. François COHENDET, M. Jean-Pierre RUCKLIN, M. Antoine ANTONY se déclarent candidats.

Il est procédé au vote, l'ensemble des candidats obtient 49 voix. Ils sont déclarés élus comme membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offre.

Le Conseil de Communauté, vu les différents suffrages exprimés lors de la désignation des membres à la Commission d'Appel d'Offre.

DECLARE ELUS

M. Dominique DIRRIG, Président de la Communauté, membre de droit.

M. André LEHMES, Mme Claudine MULLER, M. Philippe WAHL sont déclarés élus comme membres titulaires de la Commission d'Appel d'Offre.

M. François COHENDET, M. Jean-Pierre RUCKLIN, M. Antoine ANTONY sont déclarés élus comme membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offre.

L'ordre du jour étant épuisé, Le Président lève la séance à 00 H 30 en remerciant les membres du Conseil de leur présence.

COMMUNES	NOMS/PRENOMS des DELEGUES	PRESENTS	PROCURATIONS Données à
BENDORF	Antoine ANTONY	PRESENT	
	Christiane BLONDE	PRESENT	
BETTLACH	Adrien SCHOEFFEL	PRESENT	
	Jean-Pierre REY	PRESENT	
BIEDERTHAL	Dominique GEYER	PRESENT	
	Laurent GUTZWILLER	PRESENT	
BOUXWILLER	Dominique DIRRIG	PRESENT	
	Maurice MISLIN	PRESENT	
COURTAVON	Roger KOCHER	PRESENT	
	Bernard PRACHT	PRESENT	
DURLINSDORF	Christian FUTTERER	PRESENT	
	Laurent MEYER	PRESENT	
FERRETTE	François COHENDET	PRESENT	
	André CUCHE	PRESENT	
	Daniel MUNCK	PRESENT	
FISLIS	Clément LIBIS		COHENDET François MULLER Claudine
	Serge MUNCH		
KIFFIS	Michel LERCH		GREDER DANIEL
	Daniel GREDER	PRESENT	
KOESTLACH	André LEHMES	PRESENT	
	Agnès STIERLIN	PRESENTE	
LEVONCOURT	Joseph GISSINGER	PRESENT	
	Jean-Marie IRRLE	PRESENT	
LIEBSDORF	Claudine MULLER	PRESENTE	
	Michel STARCK	PRESENT	
LIGSDORF	Fernand ANTONY	PRESENT	
	Mathieu SCHMITT	PRESENT	
LINSBORF	Agnès MULLER	PRESENTE	
	Serge GAISSER		MULLER Agnès
LUCELLE	Bernard FANKHAUSER	PRESENT	
	Alain POINTET	PRESENT	
LUTTER	Rémy HALM		HAAS Françoise
	Françoise HAAS	PRESENTE	
MOERNACH	Bernard ENDERLIN	PRESENT	
	Alain CASPAR	PRESENT	
OBERLARG	Dominique DIETLIN	PRESENT	
	Hubert HIRTZLIN	PRESENT	
OLTINGUE	André SCHERRER	PRESENT	
	Philippe WAHL	PRESENT	
RAEDERSDORF	André SONTAG	PRESENT	
	Jean-Marc METZ	PRESENT	
SONDERSDORF	Pierre BLIND	PRESENT	
	Yvan BLIND	PRESENT	
VIEUX-FERRETTE	Jean-Pierre RUCKLIN	PRESENT	
	Stéphan HELL		RUCKLIN Jean-Pierre
WINKEL	Grégory KUGLER	PRESENT	
	Hubert UMBRECHT	PRESENT	
WOLSCHWILLER	André LINDER	PRESENT	
	Jean-Pierre LEY	PRESENT	

Délégués présents : 43
Délégués ayant donnés procuration : 06

Délégués absents : dont excusé